

## BIBLIOGRAPHIE 2016

### EVALUATIONS ET CERTIFICATIONS

#### ◆ Référence en didactique des langues.

- Référence plus générale relevant davantage des sciences de l'éducation.

Les commentaires émanant du CIEP sont extraits de la Biblio Flash *Evaluation en didactique des langues*, juin 2013 [disponible en ligne].

#### OUVRAGES ET ARTICLES

- ◆ BERCHOUD Marie coord., RISPAIL Marielle coord. *Évaluations et certifications : actes des 47e et 48e Rencontres Les Cahiers de l'ASDIFLE*, mars 2011, n° 23, 175 p.

« Les 47e et 48e Rencontres de l'ASDIFLE portent sur l'évaluation et la certification en français langue étrangère. Les communications sont tournées vers le terrain et la diversité de ses acteurs (apprenants, enseignants, institutionnels et éditeurs). Les actes de ces Rencontres comprennent deux parties : la première sur les pratiques d'évaluation, leur diversité et leurs représentations ; la seconde sur les certifications en FLE/langue étrangère (pour quoi, pour qui ?). » (CIEP)

- ◆ BERTOCCHINI Paola, COSTANZO Edvige, *Manuel de formation pratique pour le professeur de FLE*, CLE International, 2008, p. 206 à 227.

Cet ouvrage comprend 10 modules de formation dont le dernier est consacré à l'évaluation. De courtes activités permettent de se mobiliser pour une approche aussi réflexive sur l'évaluation, tout en testant ses connaissances à travers ses autoévaluations.

- CASTINCAUD Florence et ZAKHARTCHOUK Jean-Michel (coord.), *L'évaluation, plus juste et plus efficace : comment faire ?*, Canopé Editions, coll. Repères pour Agir, 2014.

Cet ouvrage concerne les pratiques de classe, dans le système scolaire français, concernant l'évaluation. Les articles sont écrits par des enseignants, des formateurs ou des universitaires. Ils font le point sur l'évaluation, en posant la question de ses formes et de ses fonctions tout en présentant diverses pratiques. Un chapitre propose des témoignages de ce qui se passe dans d'autres pays (Québec, Suisse, Nouvelle Zélande, Europe du Nord).

- COLSAËT Françoise et MEVEL Yannick (coord.), *Evaluer à l'heure des compétences*, Les Cahiers Pédagogiques n° 491, sept-oct. 2011.

Ce numéro présente des témoignages d'enseignants du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degré, dans le système scolaire français, s'interrogeant sur leurs critères d'évaluation et leur communication aux élèves (barèmes, livrets...) et expérimentant différentes formes d'évaluations par compétences (avec les ceintures ; par les pairs...). Dans ce numéro, vous trouverez aussi des articles de chercheurs apportant leur réflexion suite à des études sur la notation (la constante macabre...) ou l'évaluation par compétences. Une partie des articles sont en ligne sur le site de Les Cahiers Pédagogiques : <http://www.cahiers-pedagogiques.com/No491-Evaluer-a-l-heure-des-competences>

• **DE KETELE Jean-Marie, McNAMARA Tim, KUNNAN Antony, et al. *Evaluer les compétences langagières : dossier* Revue française de linguistique appliquée, 2010, 144 p. vol. XV-1**

« Le numéro est consacré à l'évaluation en matière de compétences langagières. Il propose des approches diversifiées donnant un aperçu de la multiplicité des problèmes que pose l'évaluation de compétences touchant au langage. Le numéro s'ouvre sur des réflexions portant sur l'acte d'évaluation lui-même. Les articles suivants interrogent le principe de l'équité des tests ; les problèmes posés par l'introduction de certifications étrangères dans les cursus universitaires et le fonctionnement et le contenu de l'Olympiade fédérale de français en Russie. Les trois derniers articles ont pour sujet commun la lecture ; deux sont consacrés à l'évaluation du niveau de lecture en période d'apprentissage, le dernier fait le bilan des performances de lecture des jeunes Français (700 000) évalués chaque année. » (CIEP) Disponible en ligne : <http://www.cairn.info/revue-francaise-de-linguistique-appliquee-2010-1.htm>

• **DE KETELE J.-M, TARDIF Jacques, DUBOIS Bruno, et al. *Evaluation et enseignement : quels objectifs ? par quels moyens ?* Revue française de linguistique appliquée, juin 2013, vol. XVIII-1, 144 p.**

Ce numéro est inspiré de trois grands mouvements actuels : les comparaisons internationales et nationales, l'approche par les compétences et l'évaluation de l'apprentissage en détriment de l'évaluation pour l'apprentissage. Les articles montrent la nécessité des recherches comparatives diverses afin de mieux piloter l'enseignement des apprentissages langagiers, de mieux former les enseignants à l'évaluation dans ses fonctions fondamentales (la certification et la régulation des apprentissages), d'inciter les enseignants à davantage pratiquer les évaluations formatives. [d'après résumé éditeur + source : CIEP] Disponible sur : <http://www.cairn.info/revue-francaise-de-linguistique-appliquee-2013-1.htm>

• **GUYON Régis coord., MARTUCCELLI Danilo, VIAL Michel, et al. *La pression évaluatrice : quelle place pour les plus faibles ?* Diversité, juillet 2012, n° 169, 213 p.**

◆ **HUVER Emmanuelle, *Evaluation des enfants nouvellement arrivés en France : évaluer des enfants non francophones, allophones et/ou plurilingues*, Les cahiers de l'Asdifle, 2009, n° 20, p. 149-168.**

◆ HUVER Emmanuelle coord., LJALIKOVA Aleksandra coord. *Évaluer en didactique des langues/cultures : continuité, tensions, ruptures, Le français dans le monde : recherches et applications*, janvier 2013, n° 53, 157 p.

« Le présent numéro se propose de partir de problématiques liées à l'évaluation afin d'éclairer plus largement certaines problématiques qui traversent le champ de la didactique des langues et des cultures. Le questionnement sur l'évaluation reflété dans les articles constitue un moyen de réfléchir à la place de l'évaluation au regard de l'enseignement/apprentissage, non seulement du point de vue méthodologique, mais surtout de point de vue historique, politique, économique, social, épistémologique. » (CIEP)

◆ HUVER Emmanuelle, SPRINGER Claude, *L'évaluation en langues*, Paris : Didier, 2011, 351 p.

« L'ouvrage présente tout d'abord un panorama des tendances actuelles en évaluation, en donnant des repères méthodologiques et historiques, avec l'objectif que l'évaluateur se positionne face à l'ensemble des outils à disposition. La seconde partie porte sur le cadre institutionnel de l'évaluation et plus particulièrement sur l'influence du Cadre européen commun de référence pour les langues. Pour finir, les auteurs proposent des pratiques alternatives et montrent que les finalités éducatives orientées vers la citoyenneté européenne et la formation tout au long de la vie supposent un renouvellement des pratiques et postures d'évaluation. » (CIEP)

◆ LUSSIER Denise, *Evaluer les apprentissages dans une approche communicative*, Paris : Hachette, 1992, 126.

« Donner une valeur pédagogique à l'évaluation des apprentissages dans le cadre de l'enseignement d'une langue étrangère ou seconde, telle pourrait être une nouvelle conception de l'évaluation. C'est ce que préconise cet ouvrage après réflexion sur les pratiques rencontrées. Intégrant l'approche communicative, il fournit entre autres des outils pour évaluer les habilités langagières. » (CIEP)

◆ LUSSIER Denise, TURNER Carolyn, *Le point sur l'évaluation en didactique des langues*, Anjou (Québec) : Centre éducatif et culturel, 1993, 257 p.

« L'ouvrage traite de l'évaluation des apprentissages en didactique des langues secondes. La première partie permet de retrouver les origines des premiers instruments de mesure et présente l'évaluation depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. La deuxième partie situe l'évaluation dans le contexte du développement des théories de la compétence langagière et la présente comme démarche intégrée à la démarche d'enseignement/apprentissage. La troisième partie porte sur les défis de l'évaluation : évaluation des apprentissages culturels, des stratégies des apprenants, des apports de l'informatique et des effets de l'évaluation sur l'enseignement. » (CIEP).

◆ **MARAVELAKI Aphrodite, *Comment évaluer les premiers apprentissages en FLE/S ?* Le Langage et l'homme, 2008, XXXXIII-2, p. 65-82**

◆ **MARQUILLO LARRUY Martine, *L'interprétation de l'erreur*, CLE International, coll. Didactique des Langues, 2013, 127 p.**

*Cet ouvrage s'appuie sur des exemples concrets (textes d'apprenants ou grilles de correction). La première partie pose la question de la distinction de l'erreur et de la faute, en soulevant aussi celle de la norme. La seconde partie rapporte notamment des études sur l'analyse des erreurs. Enfin, la troisième partie présente des études de cas.*

◆ **NOEL-JOTHY Françoise, SAMPSONIS Béatrix, *Certifications et outils d'évaluation en FLE*, Vanves : Hachette FLE, 2004, 143 p.**

*L'évaluation des compétences langagières, comme l'apprentissage des langues, est devenue un enjeu primordial dans le contexte de mobilité internationale. Face aux nouveaux besoins de validation, les dispositifs ont considérablement évolué. Des tests de niveaux sont apparus sur le marché (TCF, TEF BULATS), des outils d'accompagnement ont été mis au point par l'association européenne ALTE et par le Conseil de l'Europe - notamment le Cadre européen commun de référence pour les langues et les Portfolios européens des langues-, les DELF et DALF ont subi une réforme pour correspondre aux niveaux du Cadre européen, des certifications ont vu le jour (le DILF pour les migrants, les Tests pour jeunes apprenants pour les enfants du primaire). Cet ouvrage propose un panorama détaillé des certifications et des outils d'évaluation en FLE : il en décrit le contexte, explore les besoins des publics, analyse les produits et les réponses des experts et des institutions afin que responsables, formateurs, enseignants et apprenants puissent faire leurs choix. (Présentation éditeur)*

◆ **PUREN Christian, « La problématique de l'évaluation en didactique scolaire des langues ». *Les Langues modernes* 2/2001, Évaluation et certification en langues, p. 12-29.**

Disponible sur : <http://www.aplv-languesmodernes.org/spip.php?article1155>

◆ **PICCARDO Enrica, BERCHOUD Marie, CIGNATTA Tiziana, et al. *Parcours d'évaluation d'apprentissage et d'enseignement à travers le CECR Graz : Centre européen pour les langues vivantes du Conseil de l'Europe*, 2011, 99 p. + CD rom**

*Ces documents aident les enseignants de langue à se familiariser avec la philosophie de l'évaluation, de l'enseignement et de l'apprentissage des langues selon le CECRL. Les auteurs insistent sur la nécessité d'une attitude réflexive : les enseignants doivent être en mesure d'analyser et d'explicitier les approches qu'ils adoptent. Ils abordent aussi la dimension culturelle des langues et du plurilinguisme et insistent sur les éléments fondamentaux de l'évaluation en relation avec l'enseignement et l'apprentissage. En annexes, pour la formation des enseignants, on trouve des*

fiches d'activités, comprenant aussi les objectifs, les mots-clés et les références au guide. Disponible sur : <http://ecep.ecml.at/ECEP/tabid/2325/language/fr-FR/Default.aspx>

◆ RAVEL Magali, *Evaluer n'est pas forcément noter : l'évaluation des élèves nouvellement arrivés (ENA)*, Les Cahiers de l'ASDIFLE, mars 2011, n° 23, p. 73-77.

◆ RIBA Patrick, JOSSELIN Cécile, GEORGES Sébastien, et al. *Méthodes d'évaluation et enjeux de certification*, dossier Le Français dans le monde, septembre 2012, n° 383, p. 46-55

« Ce dossier vise à cerner l'évaluation dans ses diverses dimensions. Sa dimension éthique à travers point de vue d'un expert sur la question. Sa dimension économique grâce à une enquête sur le marché représenté par les divers tests et diplômes. Sa dimension scientifique par la mise en lumière du travail des psychométriciens sur les questionnaires de tests. Sa dimension pragmatique, en donnant des conseils pour préparer aux mieux les apprenants aux examens. » (CIEP)

◆ RIBA Patrick et MEGRE Bruno, *Démarche qualité et évaluation en langues*, Hachette FLE, 2015, 235 p.

Les auteurs présentent la place et le rôle de l'évaluation, en rappelant des notions clés (régulation, motivation, rapport à la norme...). Puis une partie est consacrée à « la démarche qualité en évaluation » chez les certificateurs européens en langue et elle présente diverses certifications en FLE (DU, DILF, DELF, DALF...). Des études de cas permettent de réfléchir à la conception de l'approche évaluative, notamment autour du CECRL. La dernière partie propose un exemple canadien de démarche qualité en évaluation continue. Enfin, des questions courantes sont soulevées : faut-il interdire les notes à l'école ? etc. L'ouvrage comporte un glossaire commenté, une bibliographie et des index.

◆ TAGLIANTE Christine *L'évaluation et le Cadre européen commun Paris : CLE international*, 2005, 207 p., (Techniques et pratiques de classe)

L'ouvrage offre un guide complet du CECRL en lien avec les pratiques évaluatives en langues. Il explicite les concepts présentés dans le Cadre et apporte un appui méthodologique pour la mise en place d'activités d'évaluation. Les chapitres 1, 5 et 8 apportent une définition des notions clés et font le point sur l'état des recherches. Dans les autres chapitres, le CECRL et les Référentiels par niveaux pour les langues nationales et régionales sont décryptés et une démarche est proposée permettant de rendre évaluables les descripteurs de compétences du Cadre. Les portfolios européens des langues sont ensuite présentés avec l'exemple de quelques pays qui appliquent les recommandations du CECRL. Enfin, des fiches pratiques d'activités d'évaluation illustrent des possibilités d'évaluation à chaque niveau du CECRL et pour chaque compétence langagière. L'ouvrage se termine par un lexique des termes les plus courants, une bibliographie sélective, une sitographie et des textes de référence. (CIEP)

- **TALBOT Laurent, L'évaluation formative, comment évaluer pour remédier aux difficultés d'apprentissage, Armand Colin, Coll. U, sciences humaines et sociales, 2014, 191 p.**

*L'ouvrage est centré sur l'évaluation formative, dans le système scolaire français. Différentes théories de l'apprentissage permettent de situer l'évaluation dans son histoire. Après ces repères, l'auteur aborde l'intérêt de l'évaluation (valeur, mesure, sens...), ses objets (relatifs aux acteurs, aux dispositifs, à l'établissement, à l'institution), ses finalités (certificative, diagnostique...), ainsi que les difficultés d'évaluer en demeurant objectif. Une chapitre est consacré à l'effet maître dans la pratique de l'évaluation (et ses résultats). Laurent Talbot évoque enfin les élèves en difficultés, catégorisés ainsi aussi à travers leurs résultats aux évaluations. Un dernier chapitre est consacré à la remédiation cognitive.*

- ◆ **VALENTIN-FOUCARD Michèle coord., FRATH Pierre coord. Evaluer avec le CECR, dossier Les Langues modernes, mars 2011, n° 1, p. 3-70**

*Le CECRL est le pivot autour duquel s'organisent la conception des programmes, les manuels, celui auquel se rattachent toutes les certifications en langues ainsi que l'évaluation scolaire et universitaire. Le dossier de ce numéro propose une diversité de perspectives. Il s'intéresse à l'impact du CECRL sur les démarches évaluatives actuelles et propose des pistes de réflexion notamment pour ce qui concerne les descripteurs. Certains textes font état d'expériences menées au lycée, à l'université et en formation d'adultes. [d'après l'introduction]*

- ◆ **VELTCHEFF Caroline, HILTON Stanley, L'évaluation en FLE, Paris : Hachette, 2003, 144 p.**

*« Cet ouvrage s'appuie sur le CECRL. Il est conçu comme un guide méthodologique à l'usage des formateurs. Le premier chapitre dresse un tableau général de l'évaluation avant de s'intéresser plus particulièrement à l'évaluation en FLE. Les fonctions et les formes de l'évaluation sont abordées dans un deuxième temps, tandis que le dernier chapitre offre des outils pour l'évaluation des quatre compétences : lire, écouter, écrire et parler. » (CECRL)*



**Outils réalisés par le Conseil de l'Europe et destinés aux responsables d'examens et autres professionnels concernés par l'évaluation des compétences en langues :**

♣ **Conseil de l'Europe. Conseil de la coopération culturelle. Comité de l'Education. Division des langues vivantes, *Relier les examens de langues au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR)* Strasbourg : Conseil de l'Europe. Division des Politiques linguistiques, 2009, 214 p.**

*Ce manuel a pour principal objectif d'aider les concepteurs d'examens à élaborer des procédures transparentes et concrètes pour situer leurs examens par rapport au CECR. L'approche développée dans le manuel propose des conseils pour décrire ce que recouvre l'examen ainsi que les procédures de passation et d'analyse ; mettre en relation les résultats de l'examen et les niveaux communs de référence du CECR et apporter des preuves rendant compte des procédures suivies. Disponible sur :*

[http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/ManualRevision-proofread-FINAL\\_fr.pdf](http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/ManualRevision-proofread-FINAL_fr.pdf)

♣ **Centre international d'études pédagogiques (CIEP), Conseil de l'Europe. Division des politiques linguistiques, Ministère de l'Education nationale, *Productions orales illustrant les 6 niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues*, Strasbourg : Conseil de l'Europe. Division des Politiques linguistiques, 2008.**

*Ce DVD en ligne comprend des performances à l'oral de jeunes de 13 à 18 ans en différentes langues (allemand, anglais, espagnol, français et italien) illustrant les six niveaux du CECRL. Des performances écrites sont exemplifiées et disponibles en ligne. Des items et tâches pour tester les capacités de compréhension en plusieurs langues et sur l'ensemble des six niveaux sont disponibles sous forme d'un CD-Rom.*

*Disponible sur :*

[http://www.coe.int/t/dg4/education/elp/elp-reg/CEFR\\_speaking\\_FR.asp#TopOfPage](http://www.coe.int/t/dg4/education/elp/elp-reg/CEFR_speaking_FR.asp#TopOfPage)

*Vidéos des productions orales accessibles sur :*

<http://www.ciep.fr/ressources/ouvrages-cederoms-consacres-a-levaluation-certifications/dvd-productions-orales-illustrant-les-6-niveaux-cecrl>

♣ **Association of Language Testers in Europe (ALTE), *Manuel pour l'élaboration et la passation de tests et d'examens de langue : à utiliser en liaison avec le CECR*, Strasbourg : Conseil de l'Europe. Division des Politiques linguistiques, 2012, 84 p.**

*Ce manuel fournit un guide pour l'élaboration de tests et d'examens de langue liés au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Cette élaboration est présentée sous forme d'un cycle, chaque étape réussie étant due au travail fourni à l'étape précédente. Il comporte 6 chapitres : présentation des concepts fondamentaux liés à la compétence langagière ; élaboration*

*du test ou de l'examen ; rédaction des items et construction des tests ; passation des tests ; correction, notation et délivrance ; contrôle et révision. [d'après le résumé éditorial]*

Disponible sur :

[http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/ManualLanguageTest-Alte2011\\_FR.pdf](http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/ManualLanguageTest-Alte2011_FR.pdf)

**♣ Conseil de l'Europe. Conseil de la coopération culturelle. Comité de l'Education. Division des langues vivantes, *Un Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*, Strasbourg : Conseil de l'Europe. Division des Politiques linguistiques, 2000, 191 p.**

Résultat d'une recherche menée pendant plus de dix ans par des linguistes, le CECRL pour les langues a été élaboré par des experts dirigés par le Conseil de l'Europe. Après avoir resitué le Cadre dans son contexte politique et éducatif, les chapitres traitent successivement des niveaux communs de référence, de l'utilisation de la langue, des compétences de l'apprenant/utilisateur, des opérations et des tâches d'enseignement et d'apprentissage des langues, de diversification linguistique dans la conception de curriculum. Le dernier chapitre (chap. 9) est consacré à l'évaluation. Il présente la pertinence du CECRL pour l'évaluation de la compétence langagière et des résultats à l'aide de critères d'évaluation et selon des approches différentes de la démarche d'évaluation. Les différents types d'évaluation et ses finalités sont. Le CECRL permet ainsi de fixer des objectifs d'apprentissage à différents niveaux, de concevoir des programmes de langues cohérents, de former les enseignants. Il est également utilisé pour les tests et les examens facilitant ainsi la comparaison des diplômes. (CIEP)

Disponible sur :

[http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Framework\\_fr.pdf](http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Framework_fr.pdf)



## REFERENTIELS (liste extraite de la bibliographie du CIEP, 2013)

**Ces référentiels pour le français décrivent les compétences langagières d'un apprenant de français langue étrangère ou seconde. Ils comportent les contenus et la structure propres à chaque niveau (A1.1 à B2), un répertoire des genres discursifs, des inventaires de fonctions, de notions générales, de grammaire et de notions spécifiques.**

BEACCO Jean-Claude, de FERRARI Mariela, LHOTE Gilbert Niveau A1.1 pour le français (publics adultes peu francophones scolarisés ou non scolarisés) Référentiel et certification (DILF) pour les premiers acquis en français Paris : Didier, 2005, 236 p.

BEACCO Jean-Claude, PORQUIER Rémy Niveau A1 pour le français (utilisateur/apprenant élémentaire) Didier, Paris, 2007, 191 p. + CD audio

BEACCO Jean-Claude, BLIN Béatrice, HOULES Emmanuelle, et al. Niveau A2 pour le français : (utilisateur/apprenant élémentaire) niveau intermédiaire Paris : Didier, 2008, 235 p., + CD audio

BEACCO Jean-Claude, LEPAGE Sylvie, PORQUIER Rémy, et al. Niveau B1 pour le français : (apprenant / utilisateur indépendant) : niveau seuil Paris : Didier, 2011, 310 p. + CD audio

BEACCO Jean-Claude, PORQUIER Rémy, BOUQUET Simon Niveau B2 pour le français : (utilisateur / apprenant indépendant) Paris : Didier, 2004, 415 p. + CD audio

## **SUR INTERNET**

<http://www.cahiers-pedagogiques.com/La-docimologie>

Petit survol historique d'expériences scientifiques docimologiques (étude du déroulement des évaluations) remettant en question les notes, variables d'un correcteur à l'autre.

<http://www.francaislangueseconde.fr/pistes-pour-lenseignement/enseigner-avec-un-eleve-allophone/>

Tests de positionnement en langues d'origine (mathématiques et compréhension écrite) pour les écoliers et les collégiens nouvellement arrivés en France.